

## Les États-Unis d'Amérique et l'Afrique : une relation en redéfinition perpétuelle

Par Driss Alaoui Belghiti

PP - 06/24

*Cet article examine l'évolution des relations entre les États-Unis d'Amérique et l'Afrique, en mettant en lumière la nature cyclique de l'engagement américain et ses implications pour les deux parties. Historiquement, l'Afrique n'a pas été une priorité constante dans la politique étrangère américaine, avec des périodes de collaboration intense alternant avec des moments de négligence relative. Depuis la fin de la guerre froide, l'engagement des États-Unis en Afrique est devenu plus multidimensionnel, couvrant les aspects militaire, sécuritaire, économique et de développement. La création de l'AFRICOM (Le Commandement des États-Unis pour l'Afrique), en 2007, et l'initiative AGOA (African Growth and Opportunity Act) illustrent cette approche plus intégrée. Cependant, la politique américaine en Afrique a parfois manqué de cohérence, reflétant les priorités changeantes des différentes administrations américaines. L'article analyse également les défis actuels et les perspectives des relations USA-Afrique, en tenant compte de l'importance croissante de l'Afrique sur la scène géopolitique mondiale et de la nécessité de repenser le partenariat entre les États-Unis et le continent africain.*

## **POLICY PAPER**

# **Les États-Unis d'Amérique et l'Afrique : une relation en redéfinition perpétuelle**

Par  
Abdelali Belghiti Alaoui



## INTRODUCTION

L'Afrique a longtemps constitué un acteur marginal pour la politique étrangère des États-Unis. L'engagement américain en Afrique a traversé différentes phases, reflétant les priorités changeantes de la politique étrangère américaine et les dynamiques géopolitiques mondiales. Ce Policy Paper explore les contours de la relation entre les États-Unis et l'Afrique, en mettant en lumière la nature cyclique de l'engagement américain et les implications de cette relation pour les deux parties.

Historiquement, l'Afrique n'a pas été constamment au centre de l'attention diplomatique américaine. Pendant la guerre froide, les États-Unis ont principalement abordé leur politique africaine à travers le prisme de la lutte contre l'influence soviétique, en intervenant de manière sporadique et sans établir d'alliances de défense solides à l'instar d'autres régions. La fin de la guerre froide a marqué une période de désintérêt relatif pour l'Afrique, considérée comme périphérique aux intérêts stratégiques américains. Cependant, les attentats contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya, ainsi que la montée du péril terroriste contre les États-Unis, à la suite des attentats du 11 Septembre 2001, ont servi de catalyseur pour un changement d'approche, plaçant l'Afrique au cœur de la sécurité nationale américaine.

Plus récemment, l'histoire des relations USA-Afrique a été marquée par des périodes de collaboration importante ainsi que par des moments de négligence relative. De la guerre froide, où l'Afrique était un terrain de rivalités idéologiques, à l'ère post-guerre froide, caractérisée par une nouvelle approche des enjeux sécuritaires et de développement, chaque Administration américaine a remodelé l'engagement des États-Unis en fonction des priorités globales du moment. En 1995, le Pentagone publiait un Livre blanc sur les intérêts américains en Afrique subsaharienne en les jugeant « *minimes* ». <sup>1</sup>

Depuis lors, l'engagement américain en Afrique est devenu multidimensionnel, couvrant les aspects militaire, sécuritaire, économique et de développement. Chaque Administration a mis l'accent sur différents aspects de cette coopération, reflétant les intérêts stratégiques du moment et les défis auxquels l'Afrique est confrontée. Cependant, cette approche fragmentée a parfois conduit à une certaine confusion quant à la cohérence de la politique étrangère américaine concernant le continent.

La guerre contre le terrorisme a marqué une augmentation significative de l'engagement militaire américain en Afrique, avec l'entrée en fonction de l'AFRICOM, en 2008, et une série d'initiatives visant à renforcer la capacité des forces africaines à faire face aux menaces sécuritaires. Cette approche a suscité des critiques concernant une potentielle militarisation de la politique américaine en Afrique.

En parallèle, les États-Unis ont également renforcé leur coopération économique avec l'Afrique, notamment à travers des initiatives telles que l'AGOA, qui vise à stimuler le commerce et l'investissement entre les deux parties. Malgré certains succès, l'impact de ces initiatives reste mitigé, soulignant la nécessité d'une approche plus holistique et intégrée pour soutenir le développement économique durable en Afrique.

L'engagement américain en Afrique reflète à la fois les intérêts stratégiques des États-Unis et les défis auxquels est confronté le continent africain. Alors que les États-Unis continuent de chercher un cap dans leurs relations avec l'Afrique, il apparaît crucial de trouver un équilibre entre les impératifs

---

1. Department of Defense, « United States Security Strategy for Sub-Saharan Africa », 1995.

de sécurité et le soutien au développement économique et démocratique, afin de construire une relation mutuellement bénéfique pour l'ensemble des parties. Cet article se propose d'explorer les différents axes de coopération entre les États-Unis et l'Afrique dans les domaines sécuritaire et économique en se conformant aux zones décidées par l'Administration américaine, qui subdivise l'Afrique en une région « MENA », rattachant l'Afrique du Nord au Moyen-Orient, et une région « Afrique », ne comprenant que l'Afrique subsaharienne.

## LA DYNAMIQUE DE L'ENGAGEMENT SÉCURITAIRE ET MILITAIRE AMÉRICAIN EN AFRIQUE

En cherchant à dessiner les contours des rapports entretenus entre les États-Unis et l'Afrique dans le temps long, un intérêt cyclique est apparu comme dominant les relations américano-africaines, posant la question de la nature de l'engagement américain en Afrique. Bien qu'elle n'ait jamais disparu des considérations diplomatiques américaines, l'Afrique a souvent été laissée à la marge du regard porté par les États-Unis sur la scène mondiale (Aicardi de Saint Paul, 1994).

Ainsi, jusqu'aux années 1980, la politique africaine des États-Unis répondait à la grille de lecture imposée par la guerre froide, dont le principal objectif était d'éviter que l'influence soviétique agisse en tâche d'huile sur le continent, conformément au principe du containment du rival, tout en n'intervenant que de manière occasionnelle et sporadique. Par ailleurs, les États-Unis n'ont établi aucune alliance de défense avec un bloc de pays africains, à l'instar de ce qui était fait en Europe, en Amérique latine et en Asie.

Entre 1985 et 1998, la Détente, puis l'effondrement de l'URSS, entraînent une chute drastique de l'intérêt américain pour le continent. L'Afrique n'était, depuis, plus considérée par Washington que sous l'angle de « l'humanitarisme ponctuel »<sup>2</sup>, dénuée de toute vision stratégique régionale à long terme. Dans cette perspective, les crises successives ont surpris les décideurs américains, et le traumatisme vécu par l'opinion publique américaine à la suite de la « bataille de Mogadiscio » a parachevé la marginalisation du continent sur l'échiquier américain, avant que les attentats contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya n'agissent comme un nouveau tournant.

Dès lors, l'engagement des États-Unis en Afrique s'est voulu pluridimensionnel, englobant les domaines militaire, sécuritaire, économique et d'aide au développement. Dépendamment de l'Administration aux commandes, chaque président américain a favorisé un levier aux dépens d'autres, reflétant à la fois les intérêts stratégiques américains du moment, et les défis auxquels l'Afrique se trouve confrontée, mais entraînant une confusion dans la cohérence de la politique étrangère américaine dans le continent.

### **De la guerre froide à la lutte contre le terrorisme : l'évolution des objectifs stratégiques en Afrique**

Bien que d'aucuns lient l'intérêt militaire américain pour l'Afrique à la guerre froide ou à la lutte contre le terrorisme, il convient de signaler que les premiers contacts de l'armée américaine avec les terres africaines, datent des premières années suivant l'indépendance des États-Unis. En 1794, le Congrès américain autorisait la construction de plusieurs navires, chapeautés par la jeune US Navy, pour mener une expédition vers les côtes nord-africaines, à Tripoli puis à Alger, y mener les « guerres de Barbarie »<sup>3</sup>, permettant aux États-Unis de garantir la sécurité de leurs navires en Méditerranée.

---

2. Nicolas van de Walle, « US Policy Towards Africa: The Bush Legacy and the Obama Administration », *African Affairs* 109, no 434 (2010): 1-21.

3. Office of Historian, « Milestones: 1801–1829 - Office of the Historian », consulté le 9 avril 2024, <https://history.state.gov/milestones/1801-1829/barbary-wars>.

Toutefois, l'intérêt oscillant des Américains pour l'Afrique n'a pas permis une présence constante de l'armée américaine sur le sol africain, confirmant l'approche américaine dans le continent<sup>4</sup> :

- l'Afrique ne constitue pas une priorité stratégique pour les États-Unis ;
- privilégier les actions indirectes en Afrique à travers le concept du *light footprint* ;
- éviter l'engagement direct de soldats américains, depuis Mogadiscio ;
- aider l'Afrique à « *trouver des solutions africaines aux problèmes africains* ».

Pendant la période post-guerre froide, marquée par de fortes restrictions budgétaires et le délitement de l'arsenal soviétique, l'Afrique n'attirait plus l'attention de la Maison-Blanche, dénuée d'intérêt stratégique. Elle ne « s'imposera » aux décideurs américains qu'à la suite des attentats contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya, s'inscrivant dans la droite ligne des attaques perpétrées par Al Qaeda et ses soutiens en amont des attentats du 11 Septembre.

À l'aube de « *la guerre contre le terrorisme* »<sup>5</sup>, décrétée par Georges W. Bush et théorisée par la publication de la stratégie nationale de sécurité, en 2002, l'Afrique était définie par les autorités américaines comme l'un des théâtres de cette guerre nouvelle.

L'Administration américaine de Georges W. Bush a identifié dans plusieurs parties du continent africain un terreau fertile à l'exacerbation d'un islam militant, notamment en présence d' tats faibles et défaillants, avec des niveaux élevés de pauvreté, une économie faible et une population musulmane à forte propension, estimée à l'époque à quelques 300 millions de personnes. Dans ladite stratégie, et selon le Conseil de Sécurité Nationale américain :

« *En Afrique, promesse et opportunité, maladies, guerres et pauvreté désespérée existent côte à côte. Ceci menace à la fois une valeur fondamentale des États-Unis - la préservation de la dignité humaine - et notre priorité stratégique - combattre la terreur globale* ».<sup>6</sup>

Ces inquiétudes ont directement mené l'armée américaine à jouer un rôle plus prépondérant dans le continent :

- en septembre 2002, les Américains établissent leur première base permanente sur le continent depuis plusieurs décennies, au Camp Lemonnier, à Djibouti ;
- en octobre 2002, la Force conjointe combinée – Corne de l'Afrique est lancée : 1800 soldats américains sont basés à Djibouti, avec pour objectif de dissuader et de contrer les menaces en Somalie, au Kenya et au Yémen. Il s'agit également de fournir une assistance technique aux armées locales en matière de lutte contre le terrorisme ;
- en novembre 2002, le Bureau du Contreterrorisme du Département d'État américain lançait l'Initiative Pan Sahel, pour renforcer les capacités de contrôle aux frontières dans l'ensemble de la région sahélienne, afin de combattre le trafic d'armes illicite, le trafic de drogues et les mouvements des groupes terroristes dans la région ;
- en 2005, les efforts américains ont été renforcés grâce au lancement de l'opération *Enduring Freedom TransSahara (OEF-TS)* du Département de la Défense et à la *TransSaharan Counter-terrorism Initiative* du Département d'État.

---

4. Maya Kandel, « La stratégie américaine en Afrique », 2014.

5. White House, « III. Strengthen Alliances to Defeat Global Terrorism and Work to Prevent Attacks Against Us and Our Friends », 2002, <https://georgewebush-whitehouse.archives.gov/nsc/nss/2002/nss3.html>.

6. *ibid.*

Devant l'augmentation de l'engagement militaire américain en Afrique, et la croissance exponentielle de l'aide militaire américaine aux armées nationales, l'Administration Bush a décidé la création de l'AFRICOM, témoignant d'un renforcement de l'intérêt stratégique pour la région.

Établi pour répondre aux crises sécuritaires et promouvoir les partenariats militaires régionaux, AFRICOM joue un rôle crucial dans la formation des forces armées africaines, la fourniture d'assistance militaire, et la conduite d'opérations antiterroristes conjointes.

Dans un premier temps, les partenaires de développement et certains gouvernements africains ont exprimé leur scepticisme face à ce nouveau commandement, craignant une militarisation de la diplomatie et des programmes de développement américains à travers le continent.<sup>7</sup>

De son côté, l'Administration américaine avait conçu l'AFRICOM comme un laboratoire à même de tester une nouvelle stratégie de *smart power* américain alliant une approche globale des crises et une « *empreinte légère au sol* » (*light footprint*).<sup>8</sup>

En outre, cette même Administration américaine voyait en l'Afrique l'opportunité de réduire sa dépendance à l'égard des importations d'hydrocarbures en provenance du Moyen Orient, poussant les États-Unis à réévaluer les questions de sécurité en Afrique et l'intérêt stratégique pour le continent : en juillet 2002, le Secrétaire d'État adjoint en charge des affaires africaines, M. Walter Kansteiner déclarait à Abuja : « *Le pétrole africain représente un intérêt stratégique national pour nous* ». <sup>9</sup>

Dans ce cadre, « assurer la stabilité » est devenu le nouveau porte-étendard officiel de l'accroissement de la présence diplomatique et militaire dans des pays comme la Guinée équatoriale et le Nigeria, renforçant la coopération technique entre l'armée américaine et celles de ces deux pays. Entre 2001 et 2008, les hydrocarbures d'Afrique ont représenté le ¼ du total des importations américaines.

L'apparition de nouvelles menaces, à l'instar du groupe Al Shabaab, qui menaçait de prendre le pouvoir à Mogadiscio à la suite de l'effondrement de l'État somalien, a convaincu les décideurs américains d'établir un lien direct entre développement et sécurité.

Cela a poussé l'Administration américaine à augmenter l'aide au développement apportée aux États du continent, passée de 2,5 milliards de dollars, en 2000, à 7,5 milliards, en 2007. Aussi, le Département de la Défense a renforcé les capacités des forces africaines selon l'approche « *by, with and through* »<sup>10</sup> qui met l'accent sur le rôle de soutien et de formation de l'armée américaine.

Plus généralement, l'intervention américaine sur le sol africain devient guidée, sous les administrations successives, par le principe de sécurité préventive, et s'inscrit dans la droite ligne du principe d'endiguement (*containment*), à la seule différence que l'ennemi n'est plus communiste mais « islamiste radical » ou « terroriste ». La présence militaire américaine en Afrique s'articule autour de plusieurs théâtres d'opérations, conçue pour sécuriser l'accès stratégique à des emplacements importants dans le continent. Elle s'articule autour de la défense des intérêts américains dans une optique permettant le maintien d'une empreinte légère. Trois théâtres semblent être jugés importants par le Pentagone :

---

7. Amb William Bellamy, « U.S. Security Engagement in Africa », 2009.

8. of State, Department, « American "Smart Power": Diplomacy and Development are the vanguard », 2011, <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/162459.pdf>.

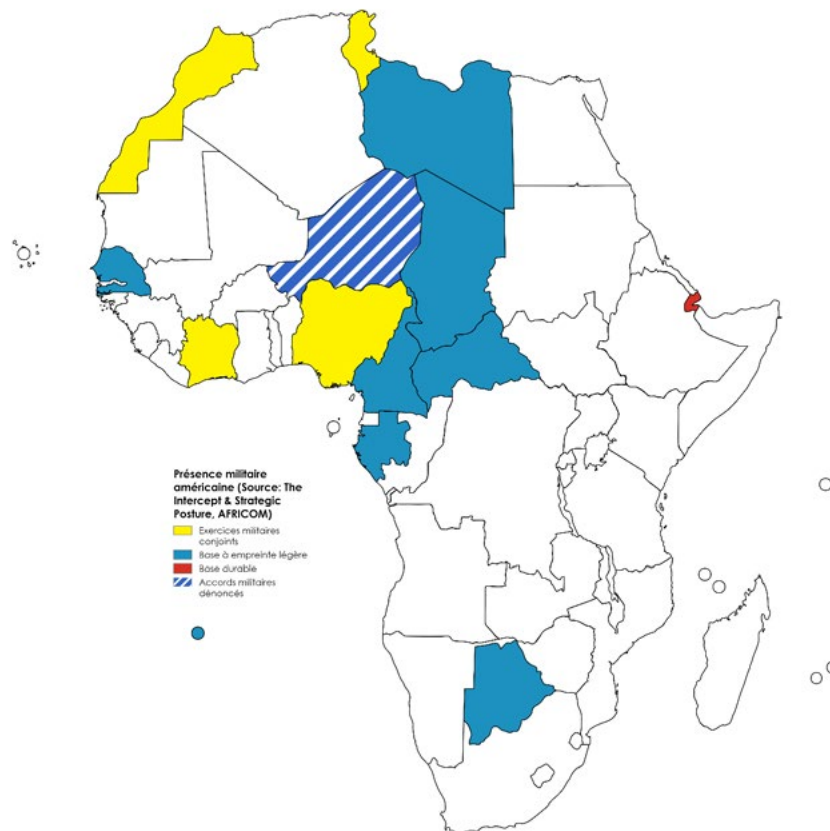
9. Daniel Volman, « The Bush Administration & African Oil: The Security Implications of US Energy Policy », *Review of African Political Economy* 30, no 98 (2003): 573-84.

10. Michael X Garrett et al., « The By-With-Through Approach: An Army Component Perspective », 2018.



- la Corne de l'Afrique : la Somalie, Djibouti et le Kenya ;
- l'Afrique du Nord : la Libye ;
- le Sahel: Cameroun, Tchad, Niger.<sup>11</sup>

Le concept de «**light footprint**» (empreinte légère) est une stratégie adoptée par les États-Unis dans le cadre de leur politique étrangère et de sécurité, notamment en Afrique. Cette approche vise à minimiser la présence militaire et physique américaine sur le terrain, tout en maximisant l'efficacité des interventions à travers des moyens moins intrusifs et plus ciblés. Elle repose sur l'utilisation de technologies avancées, telles que les drones et la surveillance électronique, ainsi que sur la coopération avec les forces locales et régionales pour la gestion des conflits et la lutte contre le terrorisme. L'objectif est de réduire les coûts et les risques associés à des déploiements militaires massifs, tout en maintenant une capacité d'intervention rapide et efficace pour protéger les intérêts américains et contribuer à la stabilité régionale.



Created with mapchart.net

Source: The Intercept & Strategic Posture, AFRICOM (Document déclassifié)

La carte ci-dessus retrace la présence militaire américaine confirmée en Afrique, ainsi que les principaux théâtres d'exercices militaires conjoints entre l'armée américaine et ses alliés. :

11. Les autorités nigériennes du CNSP ont récemment dénoncé les accords militaires avec les États-Unis et se sont rapprochées de la Russie.



Programme	Déroulement de la coopération
<p><b>Africa Partnership Station</b></p>	<p>Programme phare de coopération maritime de l'US Navy en Afrique.</p> <p><b>Les principaux pays bénéficiaires de l'APS</b> sont les nations situées sur la côte Ouest et Est de l'Afrique, ainsi que celles situées autour du Golfe de Guinée, parmi eux : le <i>Nigeria, le Ghana, le Cameroun, Sao Tomé et Príncipe, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique, l'Afrique du Sud, les Seychelles.</i></p>
<p><b>African Maritime Law Enforcement Partnership Program</b></p>	<p>L'AMLEP vise à améliorer la sécurité et la sûreté maritime en Afrique. Il se concentre principalement sur l'amélioration des capacités des pays africains en matière d'application de la loi maritime, et implique des opérations coordonnées entre les forces navales américaines et les autorités africaines pour lutter contre les activités illégales en mer, à l'instar de la piraterie, la pêche illégale, le trafic de drogues et d'armes et le trafic d'êtres humains.</p> <p><b>Les principaux pays ayant bénéficié de l'AMLEP</b> sont (<i>liste non exhaustive</i>) : le Nigeria, le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, à l'Ouest. Le Kenya, la Tanzanie et le Mozambique, à l'Est. Le Ghana, le Cameroun et le Gabon, dans le golfe de Guinée.</p>
<p><b>Foreign Humanitarian Aid</b></p>	<p>Le programme d'aide humanitaire étrangère représente une série d'activités de coopération en matière de sécurité promouvant la stabilité et la sécurité en Afrique. Il se subdivise en plusieurs parties, dont : les secours en cas de catastrophes naturelles, l'assistance humanitaire et civique, le programme de préparation aux catastrophes, l'action contre les mines anti personnel, programme de réponse aux pandémies, programme de prévention contre le SIDA, le programme de propriété excédentaire.</p> <p><b>Les principaux pays bénéficiant du Foreign Humanitarian Aid</b> sont : l'Éthiopie, Djibouti, l'Afrique du Sud, le Bénin, le Mozambique, le Burundi, le Malawi, l'Ouganda, le Kenya, le Ghana, le Nigeria, la Somalie, la Tunisie, la Zambie, le Rwanda, le Libéria, l'Île Maurice, le Sénégal, le Maroc, le Tchad, l'Algérie, la Tanzanie, l'Angola...</p>
<p><b>Foreign Military Sales</b></p>	<p>Le programme de ventes militaires à l'étranger est une forme d'assistance autorisée par la loi sur le contrôle des exportations d'armes et un outil fondamental de la politique étrangère américaine. Il est toutefois soumis à l'autorisation du Congrès sous l'<i>Arms Export Control Act</i>.<sup>12</sup></p>
<p><b>Le Global Peace Operations Initiative</b></p>	<p>Ce programme, lancé par le Département d'État américain, dans le but de renforcer les capacités internationales pour mener des opérations de paix, vise à soutenir le développement de procédures adaptées aux opérations de paix, et encourager le développement de formations régionales.</p> <p><b>Les principaux pays africains bénéficiant dudit programme</b> sont : le Ghana, le Rwanda, le Sénégal, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda...</p>
<p><b>State Partnership Program</b></p>	<p>Le SPP est une initiative de sécurité coopérative développée par le Département de la Défense américain, gérée par la Garde Nationale des États-Unis. Lancé au début des années 1990 après la fin de la guerre froide, et initialement conçu à l'adresse des pays issus de l'ex-URSS pour permettre leur transition vers des démocraties de marché, il a depuis été étendu au continent africain.</p> <p>Les principaux bénéficiaires africains du programme sont : le Bénin, le Ghana, le Togo, le Botswana, le Malawi, la Zambie, le Cabo Verde, Djibouti, le Gabon, le Kenya, le Libéria, le Maroc, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Tunisie et le Rwanda.</p>

12. « Arms Export Control Act », LII / Legal Information Institute, 1976, [https://www.law.cornell.edu/wex/arms\\_export\\_control\\_act\\_\(1976\)](https://www.law.cornell.edu/wex/arms_export_control_act_(1976)).

Aussi, l'armée américaine mène des frappes contre des cibles définies comme terroristes en Somalie depuis 2007, ciblant principalement des membres identifiés comme appartenant à Al Qaeda ou Al Shabab.

En 2016, l'Administration Obama a publiquement désigné Al Shabab comme une « force associée » à Al Qaeda en vertu de « l'autorisation de recours à la force militaire » de 2001.

En 2023, les forces américaines ont conduit 15 bombardements contre Al Shabab, et 6 en 2024.

Dans un registre multilatéral, l'engagement des troupes américaines dans les opérations de maintien de la paix en Afrique demeure limité. Toutefois, l'implication des États-Unis englobe également un soutien financier, la construction des capacités, ainsi que l'assistance matérielle et logistique aux missions de paix menées sous l'égide de l'Union africaine et des Nations-Unies.

Depuis 2009, les États-Unis ont engagé près de 892 millions de dollars pour développer les capacités de maintien de la paix en Afrique et pour renforcer les institutions africaines. Ils ont formé et équipé plus de 250.000 soldats africains pour le service dans les Opérations de maintien de la paix de l'ONU et de l'UA. Un point d'orgue de cet engagement est le partenariat de réponse rapide à la paix en Afrique (African Peacekeeping Rapid Response Partnership, APRRP), avec un investissement initial de 110 millions de dollars par an sur 3 à 5 ans pour développer la capacité des militaires africains à se déployer rapidement en réponse aux conflits émergents. Les États-Unis collaborent avec six pays africains — Sénégal, Ghana, Éthiopie, Rwanda, Tanzanie, et Ouganda — pour développer un programme de capacité de réponse rapide, en améliorant les capacités en matière de formation militaire, de maintenance et de réparation d'équipements, de soutien institutionnel et d'interopérabilité avec d'autres forces de maintien de la paix basées en Afrique.<sup>13</sup>

L'engagement américain dans les missions de paix en Afrique comprend également le soutien significatif aux opérations menées par l'UA, en renforçant sa capacité à lancer et soutenir les opérations de maintien de la paix en augmentant l'interopérabilité entre les pays membres de l'UA lors des déploiements de maintien de la paix.<sup>14</sup>

En termes de déploiement de troupes dans le cadre des missions de l'ONU en Afrique, les États-Unis contribuent avec un staff à hauteur de 18 personnes seulement répartis comme suit :

- **UNMISS (Sud Soudan)** : 6 membres.
- **UNSMIL (Libye)** : 1 membre.
- **MINUSCA (RCA)** : 8 membres.
- **MONUSCO (RDC)** : 3 membres

En définitive, le Département de la Défense américain semble avoir pris une place prépondérante au sein de la coopération entre les États-Unis et l'Afrique. À travers l'AFRICOM, ses prérogatives se sont élargies au-delà des programmes de la lutte anti-terroriste dans la région.

Les attaques du 11 septembre 2001 ont poussé le Pentagone à s'impliquer sur le long terme dans la région pour mener la « guerre globale contre le terrorisme ». À ce titre, plusieurs initiatives « bicéphales diplomatie-défense » structurent l'offre de sécurité proposée aux États africains.

---

13. White House, « FACT SHEET: U.S. Support for Peacekeeping in Africa », whitehouse.gov, 2014, <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2014/08/06/fact-sheet-us-support-peacekeeping-africa>.

14. « U.S. Peacekeeping Capacity Building Assistance », United States Department of State (blog), consulté le 24 mars 2024, <https://www.state.gov/u-s-peacekeeping-capacity-building-assistance/>.

En s'imposant comme un acteur central de la diplomatie de proximité déployée par les États-Unis en Afrique, le Département de la Défense a affaibli le rôle du Département d'État et fait peser la crainte d'une militarisation de la diplomatie.

Néanmoins, cette tendance n'est pas absolue, le leadership dans le domaine du développement reste sous la tutelle du Département d'État, de l'USAID, de la Maison-Blanche et du Congrès. Il n'est, par conséquent, pas pertinent de parler d'une militarisation de la diplomatie américaine en Afrique.

Si le discours institutionnel américain réaffirme de manière régulière l'importance de l'Afrique pour les États-Unis, il est essentiel de considérer que les interactions entre les deux rives de l'Atlantique ne se limitent pas au domaine de la défense. Toutefois, le rôle du Pentagone sur le continent sous-tend l'adoption d'une définition très large de la « sécurité », dont les ramifications atteignent le domaine du développement étranger aux fonctions de Défense, conduisant à deux questions qui dessinent les antagonismes de la politique étrangère américaine en Afrique :

- Le développement doit-il servir les intérêts de la sécurité ?
- La sécurité doit-elle être un préalable au développement ?

En effet, parallèlement à la coopération militaire, la période post-guerre froide a connu une augmentation substantielle des relations économiques transatlantiques.

#### **Le maillage institutionnel permettant la conduite de la politique étrangère américaine en Afrique :**

le **Département d'État**, sous la direction du Secrétaire d'État, est l'entité principale responsable de la conduite de la politique étrangère, y compris le maintien des relations diplomatiques avec les pays africains et la gestion de l'aide étrangère ;

**l'USAID** (Agence des États-Unis pour le développement international) joue un rôle crucial dans la mise en œuvre des programmes d'aide au développement, visant à promouvoir la croissance économique, la santé, l'éducation et la gouvernance démocratique ;

**le Département de la Défense**, notamment à travers l'AFRICOM, est chargé des questions de sécurité et de défense, en coopération avec les partenaires africains pour lutter contre le terrorisme et renforcer les capacités militaires régionales. D'autres agences, telles que le **Département du Commerce** et le **Millennium Challenge Corporation** (MCC), contribuent également à la politique étrangère en Afrique en soutenant le commerce, les investissements et le développement économique.

## LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE LA RELATION USA-AFRIQUE

Du point de vue économique, les relations entre les États-Unis et l'Afrique, depuis l'Administration Clinton jusqu'à aujourd'hui, ont été caractérisées par une série d'initiatives et de politiques visant à renforcer les échanges commerciaux, encourager les investissements et promouvoir des relations entre les États-Unis et l'Afrique sous la maxime "trade, not aid".

Tandis qu'historiquement ces relations économiques étaient dominées par l'aide au développement, l'assistance humanitaire et l'extraction de matières premières, dans un contexte fortement marqué par les considérations géopolitiques dues aux impératifs de la guerre froide ; les administrations américaines issues de l'ère post-URSS ont, au moins, exprimé la volonté de changer de paradigme et d'orientation vis-à-vis de l'Afrique.

Renforcées dans leur volonté par l'idée selon laquelle l'intérêt de sécurité nationale américaine passait par la promotion du développement et la construction d'États forts dans les régions les plus pauvres du monde, les Administrations américaines ont augmenté le soutien politique à l'aide étrangère américaine dans la région en multipliant les initiatives ciblant le développement économique, politique, sanitaire et sécuritaire :



Données collectées par l'auteur, White House / US Department of State

### L'AGOA, pierre angulaire des relations économiques USA-Afrique subsaharienne

L'*African Growth and Opportunity Act* – AGOA-, représente un véhicule de développement économique et un élément central de la diplomatie et de la politique étrangère américaine en Afrique. En offrant un accès préférentiel au marché américain et en corrélant l'éligibilité à une certaine conditionnalité, l'AGOA a initié une nouvelle ère dans les relations entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne, promouvant le commerce comme moyen de développement et comme nouvel axe de coopération entre les deux rives. La loi, promulguée par Bill Clinton en 2000 est une extension du GSP (*Generalized System of Preferences*) et a permis aux États-Unis de devenir la troisième destination des produits manufacturés africains, après l'Union européenne et le commerce intra-africain. Elle a également permis de tripler les exportations non-pétrolières africaines vers les États-Unis.<sup>15</sup>

15. « Aggregate Trade - Agoa.info - African Growth and Opportunity Act », consulté le 2 avril 2024, <https://agoa.info/data/total-trade.html>.

Conçue pour offrir un accès préférentiel à quelques milliers de produits africains sur le marché américain, l'AGOA devait stimuler le commerce et l'investissement chez les pays bénéficiaires. Néanmoins, à l'approche de son expiration prévue en 2025 (le scénario d'une extension est actuellement privilégié), dans un contexte géopolitique et économique en constante gestation, les limitations inhérentes à la nature unilatérale et temporaire de la loi interpellent. En effet, la diversification commerciale encouragée par l'AGOA n'a pas suffi à transformer les économies africaines ou à instaurer une dynamique d'investissement pérenne dans le continent.

## L'évolution des importations d'Afrique :

L'AGOA a joué un rôle déterminant dans la transformation du profil des importations américaines en provenance d'Afrique. L'évolution des importations de l'AGOA a été marquée par une diversification progressive des produits. Initialement dominées par les hydrocarbures, les importations américaines en provenance d'Afrique ont enregistré une augmentation significative des produits non pétroliers, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du textile et de l'automobile. Cela a permis à certains pays africains de développer de nouvelles filières d'exportation et de réduire leur dépendance vis-à-vis des matières premières. Toutefois, malgré cette diversification, les produits pétroliers continuent de représenter une part importante des exportations africaines vers les États-Unis, soulignant la persistance de modèles économiques centrés sur les ressources naturelles.

L'AGOA a également eu pour ambition de stimuler l'investissement direct étranger (IDE) en Afrique, en créant un environnement plus favorable aux affaires. Si des progrès ont été réalisés, avec une augmentation des flux d'IDE vers certains pays bénéficiaires, l'impact global de l'AGOA sur l'investissement et le développement économique reste mitigé. Les investissements restent concentrés dans quelques secteurs et pays, et la capacité des économies africaines à attirer des investissements diversifiés et à haute valeur ajoutée est limitée. De plus, les défis structurels tels que l'instabilité politique, les infrastructures insuffisantes et les cadres réglementaires inadaptés continuent d'entraver le potentiel d'investissement du continent.

Bien qu'étant dotée de riches ressources naturelles, d'une population croissante et jeune, l'Afrique n'a pas encore réalisé la plénitude de son potentiel économique, ne représentant que 2 % de la production mondiale et 3 % du commerce mondial en 2021.<sup>16</sup>

Dans ce cadre, le gouvernement américain a identifié plusieurs obstacles rendant compliquée la conduite des affaires en Afrique. Selon le Département d'État américain, les investisseurs citent, en plus de l'insuffisance d'infrastructures et de l'instabilité politique, une électricité coûteuse et peu fiable, y compris dans les pays les plus développés d'Afrique subsaharienne, des pénuries de devises et une volatilité des taux de changes.

Sans équivalent dans l'arsenal juridique américain, l'AGOA a bénéficié d'un soutien bipartite ininterrompu depuis sa promulgation en 2000, conduisant à trois renouvellements successifs et créant une marque forte "AGOA" en Afrique subsaharienne, déplaçant l'engagement américain en Afrique de l'aide vers les opportunités économiques et commerciales.

Toutefois, la loi ne profite pas à l'ensemble des pays éligibles à la même enseigne. À titre d'illustration, bien qu'ils aient accès aux avantages spéciaux pour les vêtements et le textile, la grande majorité des produits vestimentaires importés dans le cadre de l'AGOA en 2021 provenaient de 5 pays africains seulement :

---

16. Africa Center, « The Future of AGOA », 2023, [https://www.atlanticcouncil.org/wp-content/uploads/2023/10/The\\_Future\\_of\\_AGOA.pdf](https://www.atlanticcouncil.org/wp-content/uploads/2023/10/The_Future_of_AGOA.pdf).





Dans le cas du Nigeria, les 1,4 milliard de dollars générés dans le cadre de ladite loi en 2021 sont tirés par la production pétrolière. L'Afrique du Sud domine le classement avec un volume de 2,1 milliards de dollars la même année et présente la liste d'exportations la plus diversifiée d'Afrique subsaharienne : le pays a augmenté ses ventes automobiles vers les États-Unis de 447,3 % entre 2001 et 2022, tandis que ces exportations ont connu une croissance de 1643,6 % lors de la première année d'entrée en vigueur de la loi.<sup>18</sup>

Le Kenya, quant à lui, se classe 3<sup>ème</sup> avec 603 millions de dollars<sup>19</sup> grâce à des exportations dominées par l'habillement. Au lancement de la loi, le pays exportait un volume de 55 millions de dollars vers les États-Unis.

D'autres pays ont, à leur tour, réussi à tirer profit de l'AGOA pour promouvoir leur tissu industriel et augmenter leurs exportations vers les États-Unis dans plusieurs secteurs : les racines de plantes et les biens de voyage (Ghana), le chocolat et les matériaux de vannerie (Île Maurice), le sarrasin (Mali), le sucre, les noix et le tabac (Mozambique), les légumineuses (Togo) (Schneidman, McNulty et Dicharry, 2021).

Néanmoins, l'effet le plus important de l'AGOA a été le plus ressenti au niveau de l'habillement, où les pays africains les moins développés ont pu bénéficier de règles d'origine les plus souples, où les pays éligibles ont pu bénéficier des règles d'origine de transformation unique. Cela leur permet d'importer des tissus de producteurs les moins chers, notamment situés en Asie, afin qu'ils puissent à leur tour être plus compétitifs, mettant en exergue l'importance des aspects techniques de la loi, et en particulier desdites règles.

L'AGOA a indéniablement offert des opportunités significatives à certains pays africains, permettant une diversification de leurs exportations vers les États-Unis. Cependant, la portée de ces avantages reste inégale, mettant en lumière les disparités dans la capacité des différents États à saisir les opportunités offertes par l'AGOA. Les règles d'origine souples, en particulier dans le secteur de l'habillement, ont favorisé une compétitivité accrue pour les pays les moins développés, mais le défi demeure de traduire ces gains commerciaux en développement économique durable.

Dans ce contexte, il est pertinent de considérer les échanges commerciaux des États-Unis avec l'Afrique dans leur ensemble. La cohérence observée à travers les différentes Administrations américaines témoigne d'une vision stratégique stable en matière de commerce avec l'Afrique.

Malgré les changements politiques internes aux États-Unis, les fondements de la politique commerciale envers l'Afrique sont restés largement inchangés, soulignant une volonté de maintenir un engagement commercial constant avec le continent. Cette continuité reflète une reconnaissance de l'importance croissante de l'Afrique dans le commerce mondial et dans les objectifs de politique étrangère des États-Unis, malgré les défis persistants auxquels sont confrontés les pays africains dans la maximisation des bénéfices de l'AGOA. La principale divergence des politiques aux États-Unis vis-à-vis de l'Afrique s'est exprimée dans la différence de ton entre l'Administration Trump et celle de son successeur Joe Biden.

Ainsi, l'attitude de l'Administration Trump s'est caractérisée, dans un premier temps, par ce qui pourrait être qualifié d'indifférence relative. En effet, le Secrétaire au Commerce de Donald Trump, Wilbur Ross, avait annulé sa participation au US-Africa Business Summit tenu à Maputo en 2019

---

18. David Luke, Jamie MacLeod, et Jonathan Bashi, « Africa's Trade Arrangements with the United States, the United Kingdom, and Other Prominent Partners », in *How Africa Trades*, éd. par David Luke (LSE Press, 2023), 77-116, <https://doi.org/10.31389/lsepress.hat.d>.

19. AGOA, Secretariat, « AGOA and Kenya », 2023, <https://agoa.info/images/documents/15557/kenya-agoa-guide-and-trade-overview-.pdf>.



en raison de « conflit d'agendas », n'assurant aucune présence ministérielle américaine audit Sommet. L'Administration Biden a adopté un ton engagé vis-à-vis de l'Afrique, soulignant l'importance du continent dans la politique étrangère américaine. Dans ce cadre, le Président Biden avait réservé son premier discours dans un forum international en tant que Président des États-Unis au 34<sup>ème</sup> Sommet de l'Union africaine à travers un message vidéo.<sup>20</sup>

*L'AGOA fait face à de nombreux défis :*

Au-delà de ses aspects commerciaux, l'AGOA devait également promouvoir les investissements dans les pays africains. S'ils ont effectivement augmenté, ils ont demeuré disproportionnellement concentrés dans un petit nombre de pays et dominés par l'exploitation minière : seulement 13 % d'entre eux ont été réalisés dans le secteur manufacturier, comparativement plus faibles que les investissements de l'Union européenne, dont plus de 40 % ont été effectués dans ce secteur sur la même durée.

### Principaux défis auxquels fait face l'AGOA

#### Contraintes liées au régime AGOA

- L'AGOA fait face à la concurrence d'autres accords commerciaux et régimes préférentiels à d'autres pays.
- Les règles d'origine, en particulier en dehors du secteur de l'habillement, sont perçues comme restrictives limitant la capacité des pays les moins développés du continent.

#### Obstacles commerciaux et réglementaires

- Les entreprises africaines font face à des barrières non tarifaires importantes pour accéder au marché américain, notamment concernant les normes de qualité et les exigences réglementaires.
- Les procédures d'octroi de visas complexes freinent significativement l'accès des hommes d'affaires africains au marché américain.

#### Les limitations d'éligibilité et la conditionnalité

- L'AGOA étant unilatérale, les critères d'éligibilité sont à la discrétion de l'administration américaine, et l'accessibilité aux avantages liés à la loi peuvent être modifiés en fonction de l'évaluation des pratiques de gouvernance et des positionnements des pays éligibles.
- L'application de l'AGOA étant limitée dans le temps, cela freine les investissements et diminue la confiance des investisseurs.

#### L'environnement géopolitique et économique africain

- La capacité des pays africains à bénéficier de l'AGOA est influencée par la qualité de leur environnement commercial, y compris l'infrastructure et la stabilité macroéconomique.
- L'environnement géostratégique qui entoure l'Afrique peut poser problème, notamment la question des changements non constitutionnels de régimes et l'insécurité prégnante dans certaines régions.

### **Renforcement de la stratégie économique en Afrique : initiatives et perspectives**

La stratégie économique des États-Unis envers l'Afrique, en pleine évolution, vise à renforcer les liens commerciaux et d'investissement dans un contexte de concurrence croissante avec d'autres grandes économies et de changements dans le paysage de la gouvernance commerciale mondiale. L'initiative phare de cette stratégie, Prosper Africa, lancée par l'Administration Trump, illustre l'engagement des États-Unis à améliorer l'environnement commercial et d'investissement en Afrique. Elle se concentre non seulement sur l'amélioration des capacités mais aussi sur la facilitation directe des partenariats commerciaux et des accords d'investissement, visant à doubler les échanges commerciaux et les investissements entre les États-Unis et l'Afrique.<sup>21</sup>

20. «Solidarité et respect mutuel»: les premiers mots du président Joe Biden à l'Afrique », RFI, 5 février 2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210205-%C3%A9tats-unis-solidarit%C3%A9-et-respect-mutuel-les-premiers-mots-du-pr%C3%A9sident-biden-%C3%A0-l-afrique>.

21. Ned Rauch-Mannino, « Prosper Africa at Four: Successes, Questions, and Next Steps,» The Heritage Foundation, consulté le 3 avril 2024, <https://www.heritage.org/global-politics/report/prosper-africa-four-successes-questions-and-next-steps>.

Le regain d'intérêt des États-Unis pour l'Afrique intervient alors que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) entre en vigueur et que des économies en développement, comme l'Inde et la Chine, surpassent les États-Unis dans leurs échanges commerciaux avec le continent. Cette situation est exacerbée par un système de gouvernance commerciale internationale qui montre des signes de fatigue. En réponse, la stratégie des États-Unis envers l'Afrique subsaharienne<sup>22</sup>, lancée en août 2022, met l'accent sur l'adaptation au climat et une « transition énergétique juste », tout en accordant une importance particulière à la sécurité de l'accès aux « minéraux critiques » de l'Afrique. Cependant, cette stratégie tend à négliger l'engagement commercial plus large (The White House, 2022).

Si les déclarations d'intention de l'Administration Biden présentent l'Afrique comme un partenaire stratégique des États-Unis, il est à noter qu'elle a orienté son attention commerciale et internationale vers l'Asie, avec le lancement d'un nouveau cadre économique indo-pacifique en mai 2022.<sup>23</sup> Cette orientation suggère que, jusqu'à ce qu'une nouvelle politique commerciale américaine soit clarifiée, des changements majeurs dans la politique commerciale des États-Unis envers l'Afrique sont peu probables.

Parallèlement à "Prosper Africa", d'autres initiatives telles que "Power Africa"<sup>24</sup> et l'Initiative de transformation numérique avec l'Afrique<sup>25</sup> apparaissent comme autant d'initiatives dont le but est l'amélioration des relations économiques et commerciales entre les deux rives de l'Atlantique. Cette dernière vise à élargir le marché numérique du continent, à développer les compétences numériques et à influencer l'environnement d'activation numérique de l'Afrique, avec un accent sur la gouvernance numérique. De surcroît, la création d'un Conseil consultatif sur l'engagement de la diaspora africaine a été annoncée lors du Sommet des dirigeants États-Unis-Afrique, soulignant l'importance des initiatives sociales et économiques liées à l'Afrique (The White House, 2022).

Parallèlement à cela, les États-Unis semblent reconnaître la nécessité d'une réévaluation de l'AGOA à l'aube de sa fin prévue pour 2025 pour rendre l'accord encore plus efficace. La représentante commerciale américaine, Katherine Tai, a souligné que l'AGOA doit faire l'objet d'une « évaluation honnête » pour augmenter les taux d'utilisation, suggérant une ouverture à sa refonte pour mieux stimuler le développement des pays africains.

Dans l'ensemble, la stratégie économique américaine en Afrique est en train de s'adapter à un paysage mondial en mutation, avec un accent croissant sur la collaboration numérique, l'investissement et le développement durable, tout en cherchant à maintenir et à renforcer les liens commerciaux à travers la multiplication d'initiatives à l'adresse du continent.

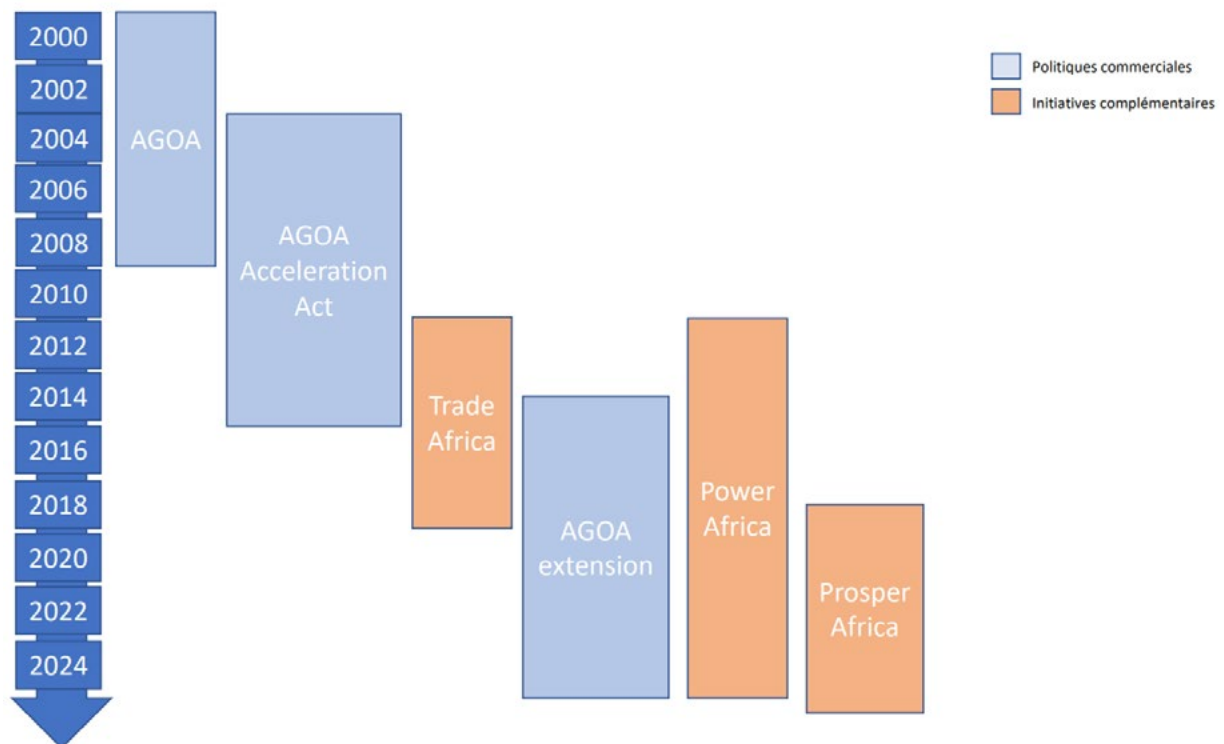
---

22. White House, « US Strategy Toward Sub-Saharan Africa, » 2022, <https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2022/08/U.S.-Strategy-Toward-Sub-Saharan-Africa-FINAL.pdf>.

23. Péron-Doise, M. (2023). La stratégie Indo-Pacifique de l'administration Biden : façonner la région pour contrer l'affirmation de la puissance chinoise. *Revue internationale et stratégique*, 129, 63-72. <https://doi.org/10.3917/ris.129.0063>

24. USAID, « POWER AFRICA PARTENARIAT MENÉ PAR LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN », 2022.

25. The White House, « FACT SHEET: New Initiative on Digital Transformation with Africa (DTA), » The White House, 14 décembre 2022, <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2022/12/14/fact-sheet-new-initiative-on-digital-transformation-with-africa-dta/>.



Informations collectées par l'auteur

Tandis que les États-Unis continuent de développer leurs initiatives économiques en Afrique, notamment à travers les programmes mentionnés ci-dessus, l'approche américaine envers le continent se trouve également à un carrefour stratégique à l'approche des élections américaines et de l'échéance 2025 de l'AGOA. Cette période suggère de renforcer et d'optimiser les relations économiques et commerciales avec l'Afrique, dans un environnement stratégique en constante mutation.

Dans ce cadre, l'AGOA s'impose comme un élément clé de la politique africaine des États-Unis dans le continent. En prenant en compte les leçons tirées des 25 dernières années et des défis rencontrés, les États-Unis pourraient proposer des ajustements à même de permettre aux pays éligibles de profiter pleinement des avantages liés à cette loi.

Une première piste est de résoudre les problématiques inhérentes à la nature-même du programme, notamment en englobant les pays de l'Afrique du Nord, en s'appuyant sur la stratégie américaine envers l'Afrique subsaharienne de 2022, qui préconise la suppression de la « division bureaucratique » entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne.

Une deuxième voie consisterait en le renforcement des initiatives d'accompagnement, en constatant que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne rencontrent des difficultés d'accès au marché américain. Ce soutien pourrait se manifester à travers une aide technique pour déployer des stratégies nationales permettant une meilleure exploitation des dispositions de l'AGOA et l'appui aux initiatives de renforcement des capacités commerciales des pays les plus pauvres.

Enfin, l'AGOA pourrait être renforcée en l'associant explicitement aux initiatives d'intégration régionale en Afrique, notamment la ZLECAf, en reliant potentiellement un accord post-AGOA à la Zone de Libre-échange naissante dans la région.

Alors que l'AGOA est une constante de la politique américaine en Afrique depuis bientôt ¼ de siècle, chaque Président américain a néanmoins privilégié un cadre de coopération plutôt qu'un autre, dépendamment des impératifs politiques et internationaux du moment.

### Les cadres de coopération privilégiés sous chaque présidence

Chaque Président américain a favorisé un aspect de coopération avec l'Afrique, reflétant les priorités politiques internes et les défis mondiaux de son Administration. Ces initiatives ont façonné le paysage des relations américano-africaines, avec des impacts durables sur le développement économique, la santé publique, l'accès à l'énergie, la sécurité, et le soutien aux structures démocratiques en Afrique.

## Cadres de coopération privilégiés par Président



**BILL CLINTON**  
Coopération Commerciale  
*AGOA*



**GEORGES W. BUSH**  
Coopération militaire et  
Aide au développement  
*AFRICOM - PEPFAR*



**BARACK OBAMA**  
Coopération énergétique  
*Power Africa*



**DONALD TRUMP**  
Coopération commerciale  
et sécuritaire  
*Prosper Africa*



**JOE BIDEN**  
Coopération multilatérale  
*Nouvelle Stratégie pour  
l'Afrique*

## CONCLUSION

Au terme de cette analyse, il apparaît que les relations entre les États-Unis et l'Afrique ont été marquées par une dynamique évolutive et sinusoïdale. Les enjeux de cette relation ont varié au fil des décennies, reflétant les changements dans les priorités de la politique étrangère américaine ainsi que les mutations géopolitiques et économiques mondiales. L'engagement américain en Afrique a oscillé entre des périodes d'intense collaboration et des moments de relative indifférence, souvent influencés par des facteurs externes tels que la concurrence géopolitique, les crises internationales et les intérêts économiques.

La sécurité et la lutte contre le terrorisme ont constitué des axes majeurs de l'engagement américain, surtout à partir de la fin de la guerre froide et plus intensément après les attentats du 11 Septembre 2001.

La création de l'AFRICOM a marqué une étape significative dans la consolidation de la présence militaire et sécuritaire américaine en Afrique. Toutefois, cette approche sécuritaire a soulevé des questions sur la militarisation de la politique américaine en Afrique et sur la balance entre les objectifs sécuritaires et le soutien au développement.

Parallèlement, les dimensions économique et commerciale ont pris une importance croissante, en particulier avec l'AGOA, qui a constitué un pilier de la politique commerciale américaine envers l'Afrique. Toutefois, malgré les opportunités offertes par l'AGOA, les défis persistent, notamment en ce qui concerne la diversification des exportations africaines et l'impact réel sur le développement économique du continent.

Alors que l'Afrique continue de se positionner comme un acteur géopolitique et économique de plus en plus important, les États-Unis sont confrontés à la nécessité de repenser et de renforcer leur engagement envers le continent. Cela implique non seulement de répondre aux défis sécuritaires mais aussi de soutenir le développement économique, de promouvoir l'intégration régionale et de favoriser des partenariats mutuellement bénéfiques. Les initiatives récentes, telles que le Sommet des dirigeants États-Unis-Afrique et Prosper Africa, témoignent d'une volonté de revitaliser les relations américano-africaines, mais leur succès dépendra de la capacité à mettre en œuvre des politiques cohérentes et adaptées aux réalités africaines.

L'avenir des relations entre les États-Unis et l'Afrique sera déterminé par la capacité des États-Unis à équilibrer leurs intérêts sécuritaires avec leur engagement en faveur du développement économique et démocratique de l'Afrique. Il s'agira également de naviguer dans un environnement géopolitique de plus en plus compétitif, marqué par la présence croissante d'autres acteurs internationaux sur le continent. La construction d'une relation mutuellement bénéfique exigera une approche plus intégrée, tenant compte des aspirations et des défis spécifiques du continent africain et des changements profonds auxquels la scène politique africaine fait face ces dernières années.



## BIBLIOGRAPHIE

- « Aggregate Trade - Agoa.info - African Growth and Opportunity Act ». Consulté le 9 avril 2024. <https://agoa.info/data/total-trade.html>.
- AGOA, Secretariat. « AGOA and Kenya », 2023. <https://agoa.info/images/documents/15557/kenya-agoa-guide-and-trade-overview-pdf#page=2>.
- Bellamy, Amb William. « U.S. Security Engagement in Africa », 2009.
- Center, Africa. « The Future of AGOA », 2023. [https://www.atlanticcouncil.org/wp-content/uploads/2023/10/The\\_Future\\_of\\_AGOA.pdf](https://www.atlanticcouncil.org/wp-content/uploads/2023/10/The_Future_of_AGOA.pdf).
- Defense, Department of. « United States Security Strategy for Sub-Saharan Africa », 1995.
- Ecofin, Agence. « En Afrique, le régime américain de préférences commerciales AGOA n'a bénéficié qu'à une poignée de pays et de secteurs (rapport) ». Agence Ecofin. Consulté le 9 avril 2024. <https://www.agenceecofin.com/gestion-publique/2404-107639-en-afrique-le-regime-americain-de-preferences-commerciales-agoa-n-a-beneficie-qu-a-une-poignee-de-pays-et-de-secteurs-rapport>.
- Garrett, Michael X, William H Dunbar, Bryan C Hilferty, et Robert R Rodock. « The By-With-Through Approach: An Army Component Perspective », 2018.
- Goldsmith, Jack, et Matthew Waxman. « The Legal Legacy of Light-Footprint Warfare ». *The Washington Quarterly* 39, no 2 (2016): 7-21. <https://doi.org/10.1080/0163660X.2016.1204305>.
- Historian, Office of. « Milestones: 1801–1829 - Office of the Historian ». Consulté le 9 avril 2024. <https://history.state.gov/milestones/1801-1829/barbary-wars>.
- House, The White. « FACT SHEET: New Initiative on Digital Transformation with Africa (DTA) ». The White House, 14 décembre 2022. <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2022/12/14/fact-sheet-new-initiative-on-digital-transformation-with-africa-dta/>.
- House, White. « FACT SHEET: U.S. Support for Peacekeeping in Africa ». whitehouse.gov, 2014. <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2014/08/06/fact-sheet-us-support-peacekeeping-africa>.
- ———. « III. Strengthen Alliances to Defeat Global Terrorism and Work to Prevent Attacks Against Us and Our Friends », 2002. <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/nsc/nss/2002/nss3.html>.
- ———. « US Strategy Toward Sub-Saharan Africa », 2022. <https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2022/08/U.S.-Strategy-Toward-Sub-Saharan-Africa-FINAL.pdf>.
- Kandel, Maya. « La stratégie américaine en Afrique », 2014.
- LII / Legal Information Institute. « Arms Export Control Act (1976) », 1976. [https://www.law.cornell.edu/wex/arms\\_export\\_control\\_act\\_1976](https://www.law.cornell.edu/wex/arms_export_control_act_1976).
- Luke, David, Jamie MacLeod, et Jonathan Bashi. « Africa's Trade Arrangements with the United States, the United Kingdom, and Other Prominent Partners ». In *How Africa Trades*, édité par David Luke, 77-116. LSE Press, 2023. <https://doi.org/10.31389/lsepress.hat.d>.
- of State, Department. « American "Smart Power": Diplomacy and Development are the vanguard », 2011. <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/162459.pdf>.
- Rauch-Mannino, Ned. « Prosper Africa at Four: Successes, Questions, and Next Steps ». The Heritage Foundation. Consulté le 9 avril 2024. <https://www.heritage.org/global-politics/report/prosper-africa-four-successes-questions-and-next-steps>.
- RFI. « «Solidarité et respect mutuel»: les premiers mots du président Joe Biden à l'Afrique », 5 février 2021. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210205-%C3%A9tats-unis-solidarit%C3%A9-et-respect-mutuel-les-premiers-mots-du-pr%C3%A9sident-biden-%C3%A0-l-afrique>.
- United States Department of State. « U.S. Peacekeeping Capacity Building Assistance ». Consulté le 9 avril

2024. <https://www.state.gov/u-s-peacekeeping-capacity-building-assistance/>.

- USAID. « POWER AFRICA PARTENARIAT MENÉ PAR LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN », 2022.
- Volman, Daniel. « The Bush Administration & African Oil: The Security Implications of US Energy Policy ». *Review of African Political Economy* 30, no 98 (2003): 573-84.
- Walle, Nicolas van de. « US Policy Towards Africa: The Bush Legacy and the Obama Administration ». *African Affairs* 109, no 434 (2010): 1-21.



À propos de l'auteur,

## Driss Alaoui Belghiti

Driss Alaoui Belghiti est Spécialiste en Relations internationales au sein de l'Unité de Veille et d'Analyse stratégique du Policy Center for the New South, où il travaille principalement sur les questions de gouvernance en Afrique australe et sur l'engagement des acteurs extra-africains dans le continent. Il a auparavant travaillé dans des institutions publiques nationales et au Parlement panafricain.

D. Alaoui Belghiti est titulaire d'une licence en Sciences politiques et Relations internationales de l'École de Gouvernance et d'Économie de Rabat et d'un master en gouvernance des Organisations de développement international de l'Université de Grenoble, en France.

## *À propos du Policy Center for the New South*

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

### **Policy Center for the New South**

Mohammed VI Polytechnic University, Rocade Rabat-Salé, 11103

Email : [contact@policycenter.ma](mailto:contact@policycenter.ma)

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : [www.policycenter.ma](http://www.policycenter.ma)

